



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST

# AVIS PUBLIC

## MRC de Charlevoix-Est TNO de la MRC de Charlevoix-Est Demande de dérogation mineure

À la séance ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2017, à 15 h, à la salle du conseil de la MRC de Charlevoix-Est au 172, boulevard Notre-Dame, Clermont, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Propriété sise en bordure du troisième lac des Marais, TNO de la MRC de Charlevoix-Est : autoriser un agrandissement du chalet en empiétant dans la marge jusqu'à 17 mètres alors que l'article 4.1 sur les normes d'implantation exige un minimum de 25 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil de la MRC relativement à cette demande.

Donné à Clermont, ce 7 juin 2017

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe  
Caroline Dion